

Le travail à la maison au CE1

1.Ce que votre enfant doit faire chaque soir (voir son cahier de textes) :

- **Lire** un texte photocopié ou une liste de mots (dans le porte vue), une page du livre de français ou un album
- **Apprendre** des mots, une dictée, une leçon du cahier bleu, une poésie, une chanson, ...
- **Vérifier son cartable et préparer ses affaires pour le lendemain**

Les six heures de classe sont fatigantes pour des enfants de cet âge, il faut veiller à ne pas charger davantage leur journée et à ne pas refaire l'école après l'école. 20 minutes par jour maximum sont consacrées au travail qui est donné une semaine à l'avance pour apprendre à l'élève à s'organiser (ex : les mots de dictée s'apprennent en plusieurs fois)

2.Ce que votre enfant peut aussi faire :

- s'avancer dans les devoirs donnés pour la semaine,
- reprendre un travail non réussi,
- faire le point avec votre aide, sur ce qu'il a appris en classe, sur ce qu'il a compris et sur ce qu'il n'a pas compris.
- finir un travail noté « à terminer » (un temps suffisant a été donné en classe)
- ranger ses classeurs, sa trousse, vider sa pochette, corriger ses mots de dictée s'il ne l'a pas fait en classe
- écrire « librement » un texte qu'il lira au quoi d neuf

3.Comment l'aider ?

- en essayant de lui donner le goût de lire, d'écrire, de faire un travail soigné...
- en l'encourageant et en l'aidant à apprendre ses mots en orthographe, ses leçons, ses tables de multiplication, ses leçons de conjugaison
- en lui demandant de vous raconter ce qu'il a fait à l'école, de vous expliquer ce qu'il a compris (*regarder-et signer- le cahier du jour et le fichier de maths*)
- **en n'essayant surtout pas d'anticiper sur ce qui est fait en classe.**
- en surveillant son cahier de textes : ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec la maîtresse ou à laisser un mot sur le cahier de liaison si les devoirs ne sont pas écrits. Appeler un autre parent ne responsabilise pas votre enfant : il peut très bien lire une autre lecture ou apprendre une autre phrase en autodictée.

Aider son enfant passe surtout par des activités permettant de donner du sens aux apprentissages de l'école et de les réinvestir (faire les courses, la cuisine, bricoler, discuter, responsabiliser son enfant, mettre à sa portée des livres...)

Le travail à la maison au CE1

1.Ce que votre enfant doit faire chaque soir (voir son cahier de textes) :

- **Lire** un texte photocopié ou une liste de mots (dans le porte vue), une page du livre de français ou un album
- **Apprendre** des mots, une dictée, une leçon du cahier bleu, une poésie, une chanson, ...
- **Vérifier son cartable et préparer ses affaires pour le lendemain**

Les six heures de classe sont fatigantes pour des enfants de cet âge, il faut veiller à ne pas charger davantage leur journée et à ne pas refaire l'école après l'école. 20 minutes par jour maximum sont consacrées au travail qui est donné une semaine à l'avance pour apprendre à l'élève à s'organiser (ex : les mots de dictée s'apprennent en plusieurs fois)

2.Ce que votre enfant peut aussi faire :

- s'avancer dans les devoirs donnés pour la semaine,
- reprendre un travail non réussi,
- faire le point avec votre aide, sur ce qu'il a appris en classe, sur ce qu'il a compris et sur ce qu'il n'a pas compris.
- finir un travail noté « à terminer » (un temps suffisant a été donné en classe)
- ranger ses classeurs, sa trousse, vider sa pochette, corriger ses mots de dictée s'il ne l'a pas fait en classe
- écrire « librement » un texte qu'il lira au quoi d neuf

3.Comment l'aider ?

- en essayant de lui donner le goût de lire, d'écrire, de faire un travail soigné...
- en l'encourageant et en l'aidant à apprendre ses mots en orthographe, ses leçons, ses tables de multiplication, ses leçons de conjugaison
- en lui demandant de vous raconter ce qu'il a fait à l'école, de vous expliquer ce qu'il a compris (*regarder-et signer- le cahier du jour et le fichier de maths*)
- **en n'essayant surtout pas d'anticiper sur ce qui est fait en classe.**
- en surveillant son cahier de textes : ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec la maîtresse ou à laisser un mot sur le cahier de liaison si les devoirs ne sont pas écrits. Appeler un autre parent ne responsabilise pas votre enfant : il peut très bien lire une autre lecture ou apprendre une autre phrase en autodictée.

Aider son enfant passe surtout par des activités permettant de donner du sens aux apprentissages de l'école et de les réinvestir (faire les courses, la cuisine, bricoler, discuter, responsabiliser son enfant, mettre à sa portée des livres...)